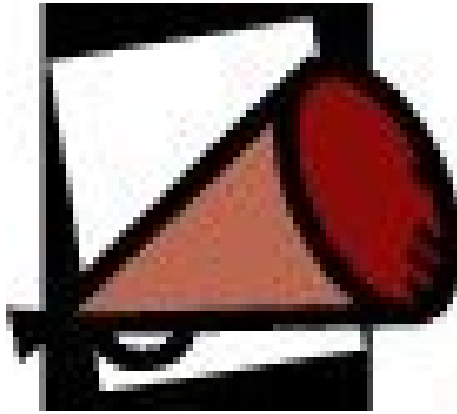


<http://www.pressegauche.org/Apres-la-repression-policiere-la-repression-judiciaire>



Après la répression policière, la répression judiciaire

- Communiqués - Événements -



Date de mise en ligne : jeudi 14 juin 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Québec, le 13 juin 2018

Quelques jours après la fin du sommet du G7, le comité légal du Réseau de résistance anti-G7 tient à dénoncer certaines pratiques fortement discutables utilisées par le système judiciaire afin de faire taire la contestation.

Nous tenons en particulier à dénoncer le refus systématique des procureurEs de remettre en liberté les personnes arrêtées lors de leur comparution. L'utilisation d'enquêtes sur remise en liberté et l'imposition de cautions lors de la comparution du 11 juin semblent démesurées, étant donné la légèreté de la majorité des infractions alléguées et le fait que le sommet du G7 était terminé. L'imposition de cautions nous semble donc n'être qu'un moyen de brimer le droit de manifester des gens en les détenant pendant toute la fin de semaine (jusqu'à trois jours et demi dans certains cas). Nous tenons à souligner que ce temps de détention est une sanction autrement plus sévère que ce à quoi les personnes accusées devraient faire face en raison, encore une fois, de la légèreté des infractions alléguées.

Nous dénonçons aussi le non-respect des procédures judiciaires. Dans plusieurs cas, les forces policières ont mis en arrestation des personnes dont les circonstances de l'infraction alléguée ne permettraient pas de procéder ainsi. Ces arrestations ciblées et cette détention irrégulière et prolongée nous semblent, une fois de plus, être un moyen d'empêcher l'exercice de la liberté d'expression et du droit de manifester.

Nous nous devons également de souligner la difficulté qu'ont vécue plusieurs personnes arrêtées pour rejoindre leur avocatEs. En plus de délais très longs soi-disant en raison de problèmes logistiques, et ce, pour seulement 13 arrestations, il y a lieu de se demander ce qui se serait passé si le nombre de personnes arrêtées avait été celui attendu par l'État.

Nous tenons aussi à dénoncer le fait que quatre des personnes arrêtées ont ouvertement critiqué le travail de la police devant les médias. Ce profilage nous apparaît comme une manœuvre d'intimidation des autorités policières, dont l'objectif serait de dissuader les manifestantEs de prendre la parole devant les médias. Cela nous semble représenter un risque sérieux pour la liberté d'expression lors de futurs événements.

Pour le moment, aucune entrevue ne sera accordée.

► 30-

Le comité légal du Réseau de résistance anti-G7 (RRAG7)